

Recherches sociographiques



Charles CASTONGUAY, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008, 149 p.

María Sierra Córdoba Serrano

Volume 51, Number 1-2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044715ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044715ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Córdoba Serrano, M. S. (2010). Review of [Charles CASTONGUAY, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008, 149 p.] *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 240–241. <https://doi.org/10.7202/044715ar>

adoptant le positionnement d'un adulte qui se sent trahi par la génération suivante à qui il reproche de ne pas épouser les mêmes idéaux que lui.

Michel PAGÉ

Centre d'études ethniques des universités montréalaises.
michel.page@umontreal.ca

Charles CASTONGUAY, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008, 149 p.

Statisticien et expert des politiques linguistiques, Castonguay se penche de nouveau dans cet ouvrage sur une question qui déchire et traverse la société québécoise, la question linguistique. En particulier, il se concentre sur la relation asymétrique entre l'anglais et le français au Québec. Sur un ton combatif, l'auteur remet en question les analyses euphorisantes des organismes gouvernementaux canadiens et québécois qui font croire que le français gagne du terrain au Québec. Il cible ses attaques sur Statistique Canada et Radio-Canada, sans toutefois épargner l'Office québécois de la langue française (OQLF) et la Commission Bouchard-Taylor. L'auteur n'a certainement pas la langue dans sa poche lorsqu'il s'agit de dénoncer l'interprétation faussée que font ces organismes des données statistiques sur la place du français au Québec et le fait que ces derniers cachent certains rapports montrant clairement que le français affiche un recul au Québec.

Chiffres et explications à l'appui, Castonguay nous apprend que l'unilinguisme anglais rapporte plus que l'unilinguisme français sur le marché du travail actuel au Québec (p. 42) et que l'avantage de l'unilinguisme anglais s'est intensifié au Québec durant la dernière décennie (p. 40). L'auteur rapporte également que l'anglais est indéniablement la langue d'intégration économique à Montréal et, par conséquent, la langue d'assimilation des allophones dans cette ville, constat qui, soit dit en passant, différencierait sans doute si l'auteur avait pris en compte l'ensemble du Québec. Il nous apprend qu'en matière d'assimilation, le français domine largement sur l'anglais parmi les immigrants à faible revenu et l'anglais parmi les immigrants à revenu élevé (p. 61). Castonguay explique également que si la Loi 101 comporte des résultats positifs auprès des immigrants non francophones de moins de 15 ans, il en va autrement pour les plus âgés, qui représentent par ailleurs trois immigrants sur quatre. Pour ceux-ci, la francisation ne constitue en rien un acquis de la Loi 101, mais est plutôt le fruit d'une politique de sélection des immigrants au Québec favorisant les immigrants francophones. Autrement dit, la francisation de ces immigrants a lieu avant même leur arrivée au Québec. Devant ce recul du français, Castonguay soutient qu'il faut relancer la francisation de la langue de travail. Il pense également qu'il faudrait étendre la Loi 101 au cégep, car il existe un lien très étroit entre, d'une part, la langue des études postsecondaires et la langue de travail, et, d'autre part, la langue de travail et la langue d'usage à la maison.

Le ton parfois excessivement combatif, le martelage des mêmes arguments au fil de l'ouvrage et sa nature peu structurée s'expliquent peut-être du fait qu'il ne s'agit pas d'un essai universitaire, mais d'un recueil de chroniques parues entre

2007 et 2008 dans les pages de *L'Autr'Journal*, un journal « indépendant, indépendantiste et progressiste ». De même, la nature combative plutôt que démonstrative de ce livre explique d'une certaine manière l'absence de définitions rigoureuses de certains concepts clés : pour ne donner qu'un exemple, l'auteur n'explique nulle part ce qu'il entend par un terme aussi polysémique que celui de « bilinguisme ».

On peut également regretter la visée limitée, voire « domestique » de ce livre. En effet, contrairement à ce que le sous-titre *Dynamique actuelle des langues au Québec* nous porte à croire, l'ouvrage est loin de se pencher sur « les » langues au Québec. Il se borne à l'anglais et au français, alors que 12,2 % de la population québécoise allophone au Québec et 21,8 % de celle de la région métropolitaine de Montréal ont comme langue maternelle une langue autre que le français et l'anglais (OQLF, 2008). De même, Castonguay ne consacre aucune ligne à la question de la place hyper-centrale de l'anglais à l'échelle internationale et au fait qu'il s'agit de la première langue seconde en importance dans le monde. Or, ce sont là des facteurs importants pour expliquer la force d'attraction de l'anglais au Québec parmi les allophones. La question qui se pose est dès lors la suivante : peut-on réellement faire abstraction des facteurs liés à la mondialisation et n'examiner que le contexte canado-québécois ?

María Sierra CORDOBA SERRANO

Université d'Ottawa.
mariasierracordoba@gmail.com

Stéphane PAQUIN (dir.), avec la collaboration de Louise BEAUDOIN, Robert COMEAU et Guy LACHAPPELLE, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 324 p.

Ce livre est né à l'issue d'une rencontre scientifique organisée en 2005 par la Chaire Hector-Fabre en histoire de l'UQAM. L'ouvrage est composé de 19 chapitres et 4 annexes. La doctrine Gérin-Lajoie était alors marquée de son 40^e anniversaire. Pour célébrer le tout, Gérin-Lajoie ouvre l'ouvrage avec un avant-propos relatant l'historique des rapports France-Québec et ses prémisses. Parmi les éléments qui ont concrétisé les rapprochements entre la France et le Québec à ce moment, signalons l'accord signé le 27 février 1965 entre les ministres de l'Éducation du Québec et de France, Paul Gérin-Lajoie et Jean Christian Fouchet, assistés de Claude Morin et de Jean Basdevant. Cet accord constitua une étape importante dans l'évolution constitutionnelle du Québec. L'adhésion du Québec comme gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelles et technique (ACCT) en 1970 témoigne aussi de l'avancement du statut du Québec au sein des organismes internationaux. En ouverture de la première partie, traitant de la doctrine Gérin-Lajoie, Stéphane Paquin aborde justement la question d'une diplomatie à paliers multiples qui fait que le monopole du gouvernement fédéral comme seul gouvernement pour représenter le Canada en matière de relations internationales est considéré comme inacceptable par le gouvernement du Québec depuis la formulation de cette doctrine. En matière internationale, le gouvernement fédéral n'a pas le monopole des affaires et, selon les tribunaux, rien n'oblige les provinces à